

# Mat d'atténuation sonore Levelrock<sup>MD</sup>

SAM-N25<sup>MC</sup>  
SAM-N40<sup>MC</sup>

## Produit d'atténuation sonore supérieur

- Les valeurs des indices ITS et IIC aident à respecter ou même à dépasser les exigences du code du bâtiment pour l'atténuation sonore – A été soumis à l'essai Robinson quant à la durabilité du système.
- Installé par des installateurs autorisés par CGC

## Description

Les mats d'atténuation sonore LEVELROCK<sup>MD</sup> SAM-N25<sup>MC</sup> et SAM-N40<sup>MC</sup> procurent, à faible coût, un moyen d'augmenter les indices IIC et ITS dans les édifices à ossature de bois. Avec une épaisseur nominale de 6,4 mm (1/4 po) pour SAM-N25 et de 10,4 mm (13/32 po) pour SAM-N40, les mats d'atténuation sonore sont idéaux pour une construction d'habitations multifamiliales à ossature de bois. Les deux mats d'atténuation sonore SAM nécessitent un revêtement de produit de sous-plancher LEVELROCK<sup>MD</sup> d'au moins 1 po d'épaisseur et sont fabriqués avec un polymère de nylon durable avec un endos spécial pour le contrôle de l'humidité.

## Restrictions

- Ne pas utiliser à l'extérieur.
- Ne pas utiliser en tant que produit de finition permanent.
- Ne pas installer le mat d'atténuation sonore à l'aide de fixations mécaniques, car celles-ci transmettent les bruits d'impact, éliminant ainsi l'isolation acoustique.
- Ne pas installer ce produit dans des endroits où il existe un risque d'exposition continue à l'humidité (p. ex. balcons extérieurs ou salles de douches commerciales ou institutionnelles).
- Ne pas installer si la flexion est supérieure à L/360.
- Ne pas installer ce produit sur un sous-plancher en contreplaqué ou OSB exempt de bord à rainure et languette et sans calage arrière.
- Protège les produits de sous-plancher LEVELROCK coulés sur un mat d'atténuation sonore des charges causées par la circulation dense des ouvriers (p. ex. chariots chargés de cloisons sèches, armoires à outils lourdes) avec du contre-plaqué.

## Installation

Les mats d'atténuation sonore SAM sont conçus pour être utilisés sur du sous-plancher en panneaux OSB ou en contre-plaqué dans une construction à ossature de bois. La flexion de ces sous-planchers ne doit pas être supérieure à L/360. Les bords de contreplaqué ou OSB doivent être emboutetés, sinon l'utilisation de calage arrière est nécessaire. Le sous-plancher doit être propre et exempt de saleté et de débris de construction. On doit maintenir une température minimale de 10°C (50°F) dans l'édifice.

Poser le mat d'atténuation sonore SAM sur le sous-plancher de bois. Le mat d'atténuation sonore doit être posé uniformément à plat. Abouter les bords ensemble, les joints d'usine au centre et les bords coupés vers les murs. Le rabat sur le mat d'atténuation sonore SAM devrait recouvrir le mat d'atténuation sonore contigu. Fixer les joints à l'aide de ruban adhésif en toile de qualité supérieure ou coller le rabat sur le mat d'atténuation sonore SAM contigu à l'aide d'un adhésif de pulvérisation. Le mat d'atténuation sonore SAM doit être traité à l'aide d'un apprêt à sous-plancher LEVELROCK avant l'installation du sous-plancher. Des directives plus détaillées relatives à l'installation sont données dans le guide d'installation des produits LEVELROCK.

Pour réduire la transmission horizontale du son, installer la bande d'isolation du périmètre LEVELROCK<sup>MD</sup> après l'installation du mat d'atténuation sonore SAM de sorte qu'une partie de la bande se retrouve contre le mur et qu'une partie se retrouve contre le mat d'atténuation sonore. S'assurer qu'il n'y ait pas de suintement du produit de sous-plancher LEVELROCK sous le mat d'atténuation sonore SAM, car cela compromet le rendement du mat d'atténuation sonore.

## Données sur le produit

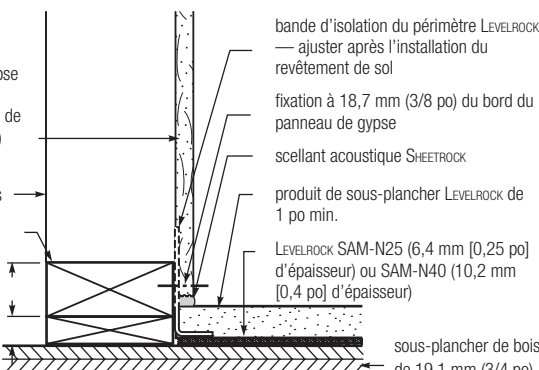
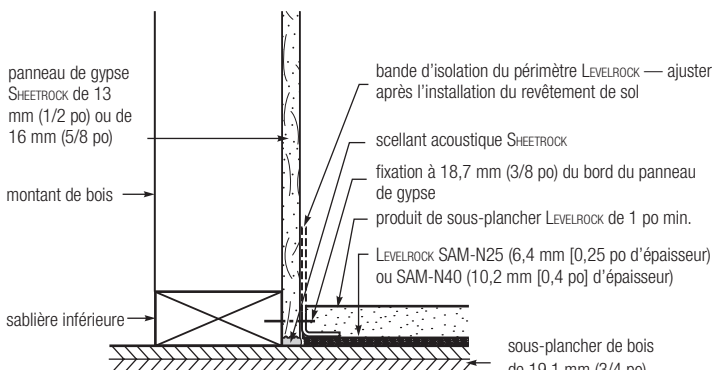
	SAM-N25	SAM-N40
Largeur (pouces)	48.0	48.0
Longueur du rouleau (pieds linéaires)	125.0	100.0
Couverture du rouleau (pi <sup>2</sup> /rouleau)	500.0	400.0
Épaisseur du mat (pouces)	0.25	0.40
Épaisseur du mat (mm)	6.4	10.0
Diamètre du rouleau (pouces)	22-24	22-24
Poids/rouleau (lb/rouleau)	48.0	40.0

## Données d'essais\*

Les résultats des ITS ont été améliorés d'environ 4 ou 5 points; les résultats des IIC ont été améliorés d'environ 4 à 8 points (selon le revêtement de plancher). Les essais ont été menés dans le centre d'entreprise et d'innovation d'CGC et les laboratoires Intertek. Communiquer avec un agent de commercialisation de CGC ou ALCORP pour obtenir les résultats des essais.

<b>Description du système</b>	<p>Description de haut en bas du système triangulé (assemblage UL L521)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Divers revêtements de plancher à surface dure</li> <li>– Produit de sous-plancher LEVELROCK<sup>MD</sup> de 1 pouce d'épaisseur</li> <li>– Mat d'atténuation sonore LEVELROCK SAM-N25 ou SAM-N40 avec une bande d'isolation du périmètre fixée au périmètre de l'installation (se reporter aux détails des dessins ci-dessous). Le mat d'atténuation sonore SAM a été traité à l'aide d'un apprêt (concentré) à sous-plancher LEVELROCK avant l'installation du sous-plancher.</li> <li>– Panneaux de charpente de bois à assemblage à rainure et languette de 19,1 mm (3/4 po) appliqués perpendiculairement aux solives</li> <li>– Solives triangulées de 457 mm (18 po), espacement de 610 mm (24 po) c. à c.</li> <li>– Isolation en fibre de verre de 89 mm (3 1/2 po) retenue contre le sous-plancher à l'aide d'agrafes de fils de calibre 12.</li> <li>– Barre résiliente, espacement de 400 mm (16 po) c. à c.</li> <li>– Plafond : panneaux de gypse SHEETROCK à noyau FIRECODE C de 15,9 mm (5/8 po)</li> </ul> <p><b>Description de haut en bas du système à poutrelles en I (assemblage UL L570)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Divers revêtements de plancher à surface dure</li> <li>– Produit de sous-plancher LEVELROCK de 1 pouce d'épaisseur</li> <li>– Mat d'atténuation sonore LEVELROCK SAM-N25 ou SAM-N40 avec une bande d'isolation du périmètre fixée au périmètre de l'installation (se reporter aux détails des dessins ci-dessous). Le mat d'atténuation sonore SAM a été traité à l'aide d'un apprêt (concentré) à sous-plancher LEVELROCK avant l'installation du sous-plancher.</li> <li>– Panneaux de charpente de bois à assemblage à rainure et languette de 19,1 mm (3/4 po) appliqués perpendiculairement aux solives</li> <li>– Éléments d'ossature à poutrelles en I, de 241 mm (9 1/2 po), espacement de 488 mm (19,2 po) c. à c.</li> <li>– Isolation en fibre de verre de 89 mm (3 1/2 po) retenue contre le sous-plancher à l'aide d'agrafes de fils de calibre 12.</li> <li>– Barre résiliente, espacement de 304 mm (12 po) c. à c.</li> <li>– Plafond : 2 couches de panneaux de gypse SHEETROCK à noyau FIRECODE C de 15,9 mm (5/8 po)</li> </ul>
-------------------------------	--

\* Les essais ont été effectués en laboratoire conformément aux normes E90 et E492 de l'ASTM et vérifiés par un laboratoire accrédité par le NVLAP. Les conditions réelles sur le chantier peuvent différer des conditions de laboratoire et peuvent avoir une incidence sur les résultats des essais. Consulter la norme E1007 de l'ASTM pour obtenir une liste des conditions variables.

Assemblages	
Sous-plancher de bois, ossature de bois — Application du produit de sous-plancher LEVELROCK avant la pose des panneaux de gypse	Sous-plancher de bois, ossature de bois — Application du produit de sous-plancher LEVELROCK après la pose des panneaux de gypse
	

## Approbations de soumission

Nom du projet	
Entrepreneur	Date

**Renseignements sur le produit**  
 Consulter le site levelrock.com pour les renseignements à jour sur le produit.  
**AVERTISSEMENT!**  
 Le frottement direct ou répété peut irriter légèrement la peau.  
**Marques de commerce**  
 Les marques de commerce suivantes mentionnées dans le présent document

sont la propriété de United States Gypsum Company ou d'une société affiliée : FIRECODE, LEVELROCK, SAM-N25, SAM-N40, SHEETROCK et CGC.  
**Avis**  
 Nous ne sommes pas responsables des dommages accidentels ou indirects, résultant des circonstances, ni des frais issus, directement ou

indirectement, de la mauvaise utilisation ou de la pose des marchandises non conforme aux instructions et aux devis courants imprimés du vendeur. Notre responsabilité se limite strictement au remplacement des marchandises défectueuses. Toute réclamation à ce sujet sera réputée caduque à moins

d'être faite par écrit dans les trente jours de la date où elle aurait raisonnablement dû être découverte.  
**La sécurité d'abord!**  
 Appliquer les pratiques courantes d'hygiène industrielle et de sécurité lors de l'installation. Porter l'équipement de protection individuel approprié. Lire la fiche signalétique et

la documentation avant l'établissement du devis et l'installation.



Fabriqués par  
 CGC Inc.  
 350 Burnhamthorpe Rd., W., 5th Floor  
 Mississauga, ON L5B 3J1

1-800-565-6607  
[www.cgcinc.com](http://www.cgcinc.com)

IG1735/11-11  
 © 2011, CGC Inc.  
 Imprimé au Canada